

Bonjour à tous,

Pour vous tenir informé de son actualité, de ses démarches et de ses positionnements, l'association citoyenne **Gentilly à Gauche Autrement** a choisi de vous proposer cette lettre d'information web. Brève, elle donne le ton de GGA sur les sujets du moment et les rendez-vous de l'association.

N'hésitez pas à réagir et à partager avec nous vos commentaires sur cette lettre et les sujets qu'elle évoque.

Bonne lecture !

Lettre info web – Numéro 15 - Mars 2017

LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE GENTILLY A GAUCHE AUTREMENT : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les adhérents de GGA (l'association a maintenant plus de 10 ans) ont tenu leur assemblée générale en décembre dernier. Ce fut l'occasion de faire le point, pratiquement à mi – mandat municipal. Nous avons à nouveau insisté sur le fait, que, pour nous, l'intervention des citoyens est la clé pour dépasser les clivages partisans et apporter des améliorations concrètes.

Nous avons aussi réaffirmé notre ancrage dans la majorité municipale actuelle, avec sa diversité, reflet de la demande de rassemblement de nos concitoyens. Nous avons cependant pointé de nombreuses difficultés : une démocratie participative qui patine (inégalement selon les sujets, souvent inachevée...), une vie du groupe des élus de la majorité très insuffisante - c'est pourtant le lieu principal de travail en commun où chacun peut faire part de ses réflexions - la difficulté des mobilisations citoyennes...

Nous faisons cependant le pari du dialogue entre toutes les composantes de la majorité, membres de partis et non encartés. Nous pensons aussi que les mouvements d'intervention citoyenne sont essentiels pour le renouvellement de la politique, de la démocratie, à Gentilly comme ailleurs.

Nous avons également fait le bilan d'une association très active. Nous participons systématiquement à la vie municipale, dans des associations, des conseils de quartier et nous avons souvent un rôle moteur : ZAC de la Porte de Gentilly, gestion publique de l'eau, collectif emploi, circulation douce, suivi du budget... Pour autant, nous avons besoin de nous développer, pour affirmer encore plus ce rôle d'aiguillon constructif pour la vie municipale.

➤ **Notre commentaire** : nos quatre élus et nos membres sont à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter (gentillyautrement@gmail.com).

ÎLOT RUE DE LA PAIX / RUE DE REIMS, POUR UNE CONCERTATION RÉUSSIE

L'îlot rue de la Paix / rue de Reims, près de la 2^e sortie du RER dans le quartier du Plateau, est une réserve foncière constituée par la ville depuis une quarantaine d'années (elle en possède aujourd'hui 82 %). Depuis un dizaine d'années, divers projets ont été étudiés à cet endroit : résidence étudiante, maison de retraite...

En juillet 2016, la ville a saisi l'opportunité du concours « Inventons la Métropole » pour relancer des projets sur cette parcelle. Il s'agit pour des groupements d'architectes, de paysagistes... de proposer des aménagements innovants sur une soixantaine de sites de la Métropole. Pour Gentilly, trois projets ont été retenus fin février 2017. Ils devront être départagés en septembre 2017.

L'enjeu de ce programme est tel qu'il y a nécessité absolue d'une grande concertation. Elle devra se prolonger bien au-delà de septembre, afin de continuer à affiner le projet et qu'il s'inscrive, à terme, dans une vision urbanistique d'ensemble pour notre ville. Il faut aller vers une véritable co - construction et in fine une co - décision entre la ville et les citoyens.

Pour GGA, ce projet devra répondre aux critères suivants inscrits au cahier des charges :

- ✚ une grande part d'espaces verts, permettant des expériences de type jardin partagé, voire d'agriculture urbaine
- ✚ Une haute qualité environnementale et architecturale
- ✚ Des usages multiples, à déterminer en fonction des besoins, comme du logement pour les jeunes (en alternance dans les entreprises de la ville par exemple), des locaux pour des activités d'économie sociale et solidaire, un café citoyen, des lieux pour les associations, tels le Secours Populaire et la Croix Rouge, qui ont leurs locaux sur ce terrain.
- ✚ Le lien avec le projet de couverture du RER B est indispensable, il s'agit en effet de l'aménagement d'une centralité pour le quartier du Plateau et d'une des entrées de la ville.

Le projet retenu devra également être regardé dans toutes ses conséquences financières. Les choix peuvent aller schématiquement de :

- ✚ l'agriculture urbaine, sur tout ou partie du terrain => vraisemblablement un coût pour la ville
- ✚ à un projet de constructions de basse densité => équilibre, pas de coût mais pas de gain pour la ville
- ✚ à un programme un peu plus dense, sachant que 38 % sont d'ores et déjà sécurisés en espaces verts en application du PLU => un gain pour la ville, pour alimenter le budget et faire face aux besoins sociaux et environnementaux.

➤ **Notre commentaire :** *la concertation pour ce projet aurait dû commencer beaucoup plus tôt (en septembre 2016). Il n'est cependant pas trop tard pour la réussir ! Donnons-nous les moyens et le temps de réfléchir, de travailler avec les groupements en concours, puis avec celui qui sera sélectionné. Tous les habitants de la ville sont concernés par la taille et l'importance du projet et doivent pouvoir largement participer aux choix et orientations, ainsi qu'à l'accompagnement de sa mise en œuvre. Il est donc urgent de définir une méthode et un calendrier.*

TROIS QUESTIONS À ANNIE ENGELSTEIN, MEMBRE DE GGA

* Depuis quand et pourquoi as-tu rejoint GGA ?

Lassée de la politique politicienne nationale où les ego se sur-dimensionnent dans le seul but d'accéder au pouvoir, je souhaitais faire de la politique localement. Parce qu'elle touche directement les citoyens dans leur quotidien et parce que nous avons là un moyen d'agir concrètement, j'ai davantage l'impression d'être efficace et fidèle à mes engagements de femme de gauche. L'aiguillon citoyen de GGA m'interpellait, j'y milite depuis 4 ans.

* En dehors de GGA, as-tu d'autres implications dans la ville ?

Bien sûr, car s'impliquer dans son Conseil de quartier et ses différents groupes de travail comme le décodage du budget municipal, la régie publique de l'eau, c'est aussi faire de la politique. Animer le jardin partagé de notre ville, via l'association Gentil'Jardin, créer du lien social, faire se rencontrer des gens qui n'en auraient pas eu autrement l'occasion, partager ma passion du jardinage en contribuant au développement durable dans la ville, n'est-ce pas toujours faire de la politique ?

* Le jardin partagé de Gentilly est devenu une institution, peux-tu nous en parler ?

C'est une réalisation qui m'est chère. L'idée a germé au conseil de quartier du centre ville, il y a 6 ans. Les jardins partagés étaient dans l'air du temps, nous n'avons eu aucune difficulté à convaincre la ville de nous épauler, une fois l'association Gentil'Jardin créée. Nous avons eu beaucoup de soutien – et nous en avons toujours – de la part de la ville, ce qui a permis de cultiver dans d'excellentes conditions, sans engrais ni pesticide, cela va de soi.

L'originalité de notre jardin réside dans le fait que c'est un jardin totalement partagé : on décide de tout ensemble, on jardine ensemble, on récolte ensemble et l'on partage. Vive la démocratie participative !

On organise des événements, un poste de compostage, ouverts au public et l'on accueille tout le monde sans liste d'attente. Aujourd'hui nous avons 72 familles adhérentes, un peu de tous les quartiers. Depuis janvier, j'en assure à nouveau la présidence. Puisse ce jardin faire des petits dans la ville, nous serons toujours prêts à faire part de notre expérience et à aider au démarrage.

GESTION PUBLIQUE DE L'EAU, UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR !

Pourquoi défendre une gestion publique de l'eau ? Eau de Paris, en fait la démonstration :

- Elle est plus efficace pour éviter les gaspillages d'eau ;
- Elle est plus efficace pour la planification à long terme des travaux nécessaires ;
- Elle assure mieux le renouvellement des réseaux de distribution ;
- Elle assure la protection des sols agraires au-dessus des captages d'eau ;
- Elle est moins chère ; Eau de Paris est, par exemple, 31% moins chère que l'eau fournie via le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Île de France) !
- Elle est la seule à permettre la participation des citoyens à la gestion des services.

Les conclusions de l'analyse juridique commandée par notre EPT (le territoire T12, Grand Orly Seine Bièvre), sont claires :

Par la création de la MGP (Métropole du Grand Paris), les EPT (les territoires) ont reçu la gestion de l'eau. Notre EPT est à titre provisoire (jusqu'au 31 décembre 2017) membre du SEDIF en représentation-substitution des communes et des agglos.

Plusieurs possibilités se présentent :

a/ L'EPT peut décider d'adhérer au SEDIF dès maintenant pour toutes les communes et les agglos qui y étaient déjà. Dans ce cas, rien ne change, on continue comme avant.

b/ L'EPT peut décider de ne plus adhérer au SEDIF, c'est alors l'EPT qui se trouvera directement en charge du contrat avec Veolia jusqu'à la fin prévue en 2022. Pour passer à une gestion publique, il pourra soit attendre la fin de ce contrat pour ne pas le renouveler, soit essayer de le dénoncer avant. Cette option est peu probable, vu l'attachement de certains maires au SEDIF et à Veolia.

c/ L'EPT peut décider d'adhérer au SEDIF pour les communes qui le souhaitent et d'assurer lui-même la gestion de l'eau pour celles qui souhaitent ne pas retourner au SEDIF. Dans ce cas, c'est l'EPT qui héritera -pour la partie hors SEDIF- du contrat avec Veolia (qui se termine en 2022). Pour passer à une gestion publique, il pourra soit attendre la fin de ce contrat pour ne pas le renouveler, soit essayer de le dénoncer avant.

Bien entendu, cette option suppose que des communes soient volontaires pour quitter le SEDIF et le manifestent auprès de l'EPT.

Les deux étapes, sortie du SEDIF puis non renouvellement du contrat avec Veolia, permettent de se donner le temps de construire une solution alternative, en partenariat avec Eau de Paris.

Pour aider à la décision de l'EPT, deux analyses sont en cours : financière et technique venant compléter l'analyse juridique. Leurs conclusions seront remises fin mai, l'EPT fera connaître sa position fin juin.

🔗 Notre commentaire : *L'opportunité de sortir du SEDIF avant le 31.12. 2017 sans la contrainte des 2/3* ne se renouvellera pas. Il est d'autant plus intéressant d'y réfléchir qu'il sera toujours possible de ré-adhérer au SEDIF si l'EPT et la commune le souhaitent.*

À l'évidence, il est indispensable que le territoire Grand Orly Seine Bièvre mette à disposition des décisionnaires (les maires), ces 3 analyses. Elles permettront d'éclairer les choix possibles, leurs différentes étapes et préciser les conséquences de chaque décision que les communes seront amenées à prendre.

*Un collectif d'associations et de citoyens s'est mobilisé pour organiser une caravane repérable par son phare qui s'arrêtera à **Gentilly, parvis Cassin, à côté du laboratoire, le samedi 18 mars de 10h à 12h**, afin de sensibiliser et d'informer les habitants sur le problème crucial de la gestion de l'eau.*

*Il faut l'accord des deux tiers de ses membres pour quitter le SEDIF. Or ceux-ci n'ont pas intérêt à ces départs qui diminuent la taille du SEDIF et peuvent être un argument pour Veolia pour augmenter les tarifs des usagers.

PROPRETE DE LA VILLE. L'ENJEU DU CIVISME

La propreté de la ville est une question récurrente soulevée par de nombreux citoyens. Elle entraîne deux types de questionnements :

Que peut-il être fait en terme d'amélioration de l'organisation du service, des moyens ? De ce point de vue, il est à noter qu'avec la solidarité (la politique sociale), la propreté fait partie des priorités budgétaires dans cette période de difficultés financières.

Est-ce que la question principale n'est pas celle du civisme ? De ce point de vue, l'effort ne devrait-il pas porter sur une communication forte, sur des actions ciblées de nettoyages citoyens (occasions d'une sensibilisation forte), sur l'information dans les écoles... Mais, est ce que cela suffira ? Il faut certainement aller vers plus de sanctions. La ville est désormais dotée d'un Service de Qualité de Vie Urbaine expérimenté, avec des agents assermentés. Ils s'occupent principalement du stationnement, mais ne pourraient-ils pas avoir une mission « propreté » beaucoup plus forte ?

➤ **Notre commentaire :** *la propreté n'est pas qu'une question de moyens, c'est beaucoup un enjeu de civisme. Nous proposons de mettre l'accent sur ce point.*

LA "MINE", NOTRE RESSOURCERIE À DÉCOUVRIR

Pour les villes d'Arcueil, Cachan et Gentilly, une ressourcerie, "la Mine", vient d'ouvrir ses portes à Arcueil. A la fois, centre de récupération, de revalorisation, de revente d'encombrants et café associatif, la Mine est également un centre de réinsertion.

Ouvert du mercredi au samedi de 14h à 18h, 74 avenue de la Convention – ARCUEIL.

Accès : RER B station Laplace, bus 184 ou 162

Vous pouvez apporter vêtements, bibelots, vaisselle, jouets, petits meubles, livres, petits appareils électriques.

Vous pouvez aussi acheter en chinant. Vos dons, vos achats créent de l'emploi.

La Mine sera présente sur le stand de Graines et Boutures, le samedi 25 mars de 10h à 12h sur le parvis Cassin, rue Charles Frérot, entre le labo d'analyse et la banque. Ventes diverses et récupération d'outils de jardin et autres.

➤ **Notre commentaire :** *Une façon d'être solidaire où chacun, qu'il soit vendeur, acheteur ou apporteur d'objets est acteur avec un objectif commun, contribuer à stopper le gaspillage, recycler et créer de l'emploi sans oublier la convivialité et les contacts qui se créent autour d'un café.*

Adhésion à Gentilly à Gauche Autrement

Vous êtes intéressé(e) par notre démarche ? Vous souhaitez nous rejoindre ? Nous serons ravis d'échanger avec vous. Votre adhésion nous aide dans notre action.

Après, chacun participe en fonction de ses possibilités et contribue financièrement comme il peut.

Nom :	Prénom :
Courriel :	Tél : Portable
Rue :	Bât, étage :
Code postal :	Ville :

La cotisation annuelle est fixée à 40 € pour tout adhérent, ramenée à 10 € pour les chômeurs et toute personne ayant des difficultés particulières. En pratique, chacun contribue selon ses possibilités, plus ou moins 40 €. Un reçu vous sera délivré, vous permettant de bénéficier des avantages fiscaux.

A compléter et à retourner à **Gentilly à Gauche Autrement, 8 rue du Président Wilson – 94250 Gentilly.**
Chèque à l'ordre de Gentilly à Gauche Autrement.